



Affilié à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins sous le N° 06 670236
Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Haguenau au Volume XXXI F° 1606
Agrément Ministériel Jeunesse et Sport n° 67 S 840

Siège Social :
5 rue des Casernes
67240 BISCHWILLER
ancplongee67@gmail.com
Tel : 06 31 19 96 47



Présidente :
Valérie HEIDT
3, rue Seelach
67850 HERRLISHEIM
Tel : 06 43 64 69 14

PROPOSITION DE NOUVELLES TARIFICATION POUR LES ADHÉRENTS
À COMPTER DE LA SAISON 2023-2024

Prix des licences :

- Adulte 45,80 €
- Jeune 12-16 ans 28,70 €
- Enfant < à 12 ans 12,80 €

Cotisation de base :

- Adulte 134,20 €
- Jeune 81,30 €
- Enfant 87,20 €

Cotisation + licence

- 180 €
- 110 €
- 100 €

Mode « dons aux œuvres », **entièrement facultatif**. Cette proposition ne peut inclure la licence ni les assurances facultatives, qui ne sont pas déductible fiscalement. Le don est déductible à hauteur de 66 % chez toute personne imposable.

Mode d'emploi :

- Si la formule « dons » est retenue : faire deux paiements séparés
 - o l'un du montant de la licence et de l'éventuelle assurance complémentaire (non déductible)
 - o l'autre du montant du don aux œuvres (minimum 200 €, pas de maximum fixé).
- Si la formule cotisation classique est retenue, faire un seul paiement de la somme totale

Exemple 1 : Vous pouvez faire un don de 200 €, ce qui correspond au minimum que l'ANC admet. Dans ce cas vous pouvez déduire 132 € des impôts. La cotisation vous aura coutée : 64 € ! soit moins de la moitié du niveau de cotisation actuel.

Exemple 2 : Vous pouvez faire un don de 400 €, dans ce cas vous pouvez déduire 264 € des impôts. La cotisation vous aura coutée : 136 €, soit environ le niveau de cotisation actuel.

Limites : on peut effectuer des dons jusqu'à 20 % du montant imposable.

Comment « récupérer » le don : Le club vous remettra un reçu fiscal Cerfa, qui servira à votre déclaration de revenu 202. Les 66% seront virés sur votre compte l'année suivante par les services fiscaux.

Avantage pour le club : beaucoup plus de recettes. Pour vous, au pire la même cotisation ...